

## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal Du 9 juillet 2020 à 20 heures 30

Date de la convocation : 3 juillet 2020

Présents : Isabelle PILLON, Maire, Philippe BRAGEOT, Adeline LACHAPELLE, Alain ALBUCHER, adjoints, Daisie BOUYER, Stéphane CHARRIERE, Aurélia FILET, Jean-Jacques REBEYROLLE,

Absents avec procuration : Patrick REBEYROLLE (procuration donnée à Jean-Jacques REBEYROLLE), Nolwenn ROUSSEAU (procuration donnée à Aurélia FILET).

Présent par visioconférence : Pierre-Valéric KLEIN-PAUVERT

Secrétaire de séance : Monsieur REBEYROLLE Jean-Jacques

### Adressage : présentation par Madame Hoel Amélie représentante de La Poste

Monsieur REBEYROLLE Jean-Jacques est élu secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents. Le secrétaire de séance procède à l'appel nominatif des élus.

Deux procurations lui sont remises.

Il constate la présence de Monsieur KLEIN-PAUVERT Pierre-Valéric en visioconférence.

Il précise que le quorum est atteint.

Madame le Maire précise que les votes des délibérations se feront au scrutin libre, permettant la prise en compte des votes de Monsieur KLEIN-PAUVERT Pierre-Valéric en visioconférence

Monsieur BRAGEOT Philippe donne lecture du compte-rendu de la précédente réunion. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

### 2020-18 Vote mise en place de l'adressage

Madame le Maire a demandé à Madame Hoel Amélie représentante de La Poste, de présenter un projet d'adressage pour la renumérotation des adresses sur la commune ainsi que le devis de La Poste.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la réalisation ou non de cette renumérotation.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de mettre en place le projet d'adressage et de faire la demande de devis complémentaires auprès d'un autre prestataire.

### 2020-19 Vote du FDAEC 2020

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que l'Assemblée Départementale a décidé, lors du vote du Budget primitif 2020, de maintenir son soutien à l'ensemble des Communes de Gironde au titre du Fonds Départemental d'Aide à l'Équipement des Communes (F.D.A.E.C).

La répartition du F.D.A.E.C 2020, a permis l'attribution à notre commune d'une dotation d'un montant de 8 862.00 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de réaliser en 2020 les opérations suivantes :

- Achat d'un défibrillateur
- Changement de fenêtres logement communal
- Achat d'un véhicule pour la municipalité
- Achat d'une tronçonneuse
- Réfection monument aux morts et croix des Eymeries
- Fauchage routes et réserve à incendie

- décide d'assurer le financement complémentaire par autofinancement,

- charge Madame le Maire de transmettre copie de la présente délibération auprès des Conseillers Départementaux du canton du Réolais et des Bastides après visa préfectoral.

### **2020-20 Retrait du vote du Budget Primitif 2020 (délibération 2020-11)**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le Budget primitif 2020 voté lors de la séance du 22 juin 2020 comporte une erreur, pour ne pas avoir repris les restes à réaliser en dépenses d'investissement.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- RETIRE le vote du Budget voté le 22 juin 2020.

### **2020-21 Vote du Budget Primitif 2020**

Madame le Maire présente au Conseil Municipal, le budget primitif de l'année 2020 rectifié dont les dépenses et les recettes en section de fonctionnement et en section d'investissement s'équilibrent de la façon suivante :

#### **FONCTIONNEMENT :**

Dépenses : 208 489,43 euros

Recettes : 208 489,43 euros

#### **INVESTISSEMENT :**

Dépenses : 134 826,29 euros

Recettes : 134 826,29 euros

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire et délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE le budget primitif de la commune pour l'année 2020.

### 2020-22 Délibération achat d'un véhicule

Une réflexion a été faite sur la nécessité de l'achat d'un véhicule pour la commune.

Madame Le maire présente au Conseil Municipal plusieurs devis dont un devis d'un véhicule neuf et six devis de véhicules d'occasion.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'achat d'un véhicule d'occasion avec une enveloppe de 8 000 € à 10 000 € TTC.

Le Conseil Municipal charge Madame le Maire de se rendre chez les professionnels et de procéder à l'achat selon l'enveloppe accordée.

### 2020-23 Délibération achat d'une tronçonneuse

Une réflexion a été faite sur la nécessité de l'achat d'une tronçonneuse pour la commune.

Madame Le maire présente au Conseil Municipal deux devis.

- Ets THOMAS pour un montant de 770 € TTC (Tronçonneuse STIHL+une chaîne offerte)
- Ets ESPACE EMERAUDE pour un montant de 760 € TTC (Tronçonneuse STIHL)

Après en avoir délibéré et à la majorité, le devis des Etablissements THOMAS est accepté, pour un montant de 770 € TTC.

### Vote devis réfection fenêtres logement communal

Madame Le Maire présente au Conseil Municipal deux devis pour le remplacement de fenêtres sur le logement communal (Presbytère).

Deux devis sont présentés :

Entreprise GUERY pour un montant de 2 646,27€ TTC

Entreprise VERGNES & FILS (Art & Fenêtres) pour un montant de 2 620,00 € TTC.

Madame Le Maire informe le Conseil Municipal, que les deux devis présentés sont incomplets et qu'il a été demandé des compléments de devis afin de pouvoir se prononcer.

Le Conseil Municipal décide de reporter le vote à une date ultérieure.

### 2020-24 Devis fauchage des routes

Madame Le Maire présente quatre devis de Monsieur ROSEAU Thierry :

- devis pour un premier passage, travaux d'élagage au lamier et d'accoroutage (fauchage complet en mai) sur les voies communales pour un montant de : 1 956,00 € TTC
- devis pour un deuxième passage, fauchage à plat et tombant sur les voies communales pour un montant de : 614,40 € TTC
- devis pour un deuxième passage, fauchage à plat seul sur les voies communales pour un montant de : 307,20 € TTC
- devis pour le fauchage du pourtours de la réserve à incendie ainsi qu'une partie du terrain communal parcelle 753, pour un montant de : 612,00 € TTC

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les devis :

- premier passage pour un montant de 1 956,00 € TTC
- deuxième passage fauchage à plat seul pour un montant de : 307,20 € TTC
- fauchage du pourtours de la réserve à incendie ainsi qu'une partie du terrain communal parcelle 753 pour un montant de : 612,00 € TTC

sont acceptés.

#### **2020-25 Désignation d'un délégué au SDEEG**

Madame Le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il convient, compte tenu que la collectivité est adhérente au Syndicat Départemental d'Energie Electrique de la Gironde (SDEEG), de désigner un délégué au Syndicat selon l'article L.5711-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après un vote,

Le Conseil Municipal a désigné Madame Isabelle PILLON, Maire, comme représentante de la collectivité au dit syndicat.

#### **Désignation d'un délégué au Syndicat Intercommunal A.G.E.D.I**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'au jour de la présente séance, les conditions internes à A.G.E.D.I, ne permettent toujours pas la désignation d'un délégué. Cette désignation sera remise à l'ordre du jour d'un prochain conseil.

#### **2020-26 Délibération abonnement à la revue La Vie Communale**

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal d'abonner la commune à la revue La Vie Communale, avec un abonnement annuel de 118,40 € pour une version papier avec accès internet.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, l'abonnement à la revue La Vie Communal est accepté.

#### **2020-29 Vote Subvention Atelier 104 pour 2020**

Madame Le Maire explique au conseil que la Communauté de Commune ne s'est pas dotée de la compétence nécessaire pour verser directement des subventions aux partenaires culturels.

De ce fait, elle octroie une subvention à chaque commune appelée « Dotation solidarité ». Cette subvention de 238,50 € doit être reversée à l'Atelier 104.

Le Maire demande au conseil de délibérer sur le reversement de cette subvention pour l'année 2020 pour un montant de 238,50 €.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal adopte cette proposition.

### Budget participatif présentation

Madame LACHAPELLE Adeline explique qu'un groupe de jeunes ligois souhaite déposer un projet au titre du budget participatif organisé par le Conseil Général de la Gironde.

Ce projet s'orienterait vers la création d'un lieu de rencontre et de jeux par l'aménagement d'un espace public.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal soutient cette initiative et accepte de les épauler dans l'établissement du dossier de présentation et l'étude de faisabilité.

### Rapport d'activité CDC

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le Rapport d'activité de la CDC pour l'année 2019 et invite le Conseil Municipal à le consulter.

### Questions diverses

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la réception le 9 juillet 2020 d'un courrier du Président de l'association ACCA de Ligueux Monsieur Marvy Amédée, déposé dans la boîte aux lettres.

Ce courrier daté du 6 juillet 2020 n'a pas pu être mis à l'ordre du jour, les convocations à la présente séance étant du 3 juillet 2020, Madame le Maire fait lecture de ce courrier au Conseil Municipal pour information.

La requête du Président de l'ACCA sera étudiée lors d'un prochain conseil.

Tous les comptes-rendus des réunions extérieures sont consultables en mairie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 20.